

« L'OBJECTIF ACTUEL DE L'OMC N'EST PAS LE DÉVELOPPEMENT, C'EST LE COMMERCE »

À l'Organisation mondiale du commerce, le cycle de négociations dit « de Doha », lancé en 2001, connaît des heures difficiles. Pourtant, il avait été annoncé comme celui qui prendrait en compte les intérêts des pays en développement. L'agriculture, qui fait justement vivre 70 % de la population mondiale, devait être au cœur des débats. La solution annoncée pour la promouvoir : supprimer les subventions et les barrières douanières des pays riches. Mais était-ce aussi simple ?



CATHERINE GAUDARD

Chargée du programme souveraineté alimentaire au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Elle plaide pour des politiques agricoles et commerciales plus favorables aux petits paysans du Sud.



CHRISTOPHE ALLIOT

Directeur délégué à Max Havelaar France. Il est notamment en charge des questions de développement, d'impact.

L'idée de mettre à l'ordre du jour un cycle dit « du développement » est-elle une bonne idée, un vœux pieux ou une pure hypocrisie ?

Christophe Alliot : Les fondamentaux de l'OMC ont été posés en 1994 lors des accords de Marrakech qui avaient institué l'ouverture des barrières douanières, la libéralisation des

échanges et la libre-circulation des biens et services. Doha a été conçu dans la continuité de cela. Pour prendre en compte le développement, il aurait plutôt fallu commencer par mettre en question cet accord, ou du moins lui donner un autre éclairage.

Catherine Gaudard : Après le blocage de Seattle, Doha était censé

faire avaler la pilule. On s'est contenté de se focaliser sur la question des subventions des pays du Nord qui concurrençaient les exportations du Sud, et d'améliorer l'accès des pays du Sud aux marchés d'exportation, toujours dans une vision très libérale : on va supprimer les subventions, on va déréguler, on va ouvrir les mar-

chés. On a juste rajouté un peu de confiture avec l'augmentation de l'aide au commerce.

Le fait que le commerce puisse aider le développement est-il donc aberrant ?

CG : Tout dépend de qui fait le commerce. Cela, l'OMC n'en parle pas. Si une multinationale exporte, qui profitera de son activité ? Que ce soit depuis le Bénin, la Chine ou le Brésil, ce n'est plus une question de pays, mais une question d'acteurs. Souvent, les exportations de ces pays sont en fait réalisées par des entreprises étrangères implantées sur leur territoire.

CA : L'idée que le commerce serve forcément le développement est une posture simpliste et idéologique. Il y a tellement de contre-exemples ! Déjà les premiers théoriciens économiques disaient que pour que le commerce soit sain, cela suppose avant tout un équilibre de pouvoirs et d'acteurs, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Ceci passe en premier lieu par la souveraineté de chaque Etat. Comment un pays qui n'est pas souverain du point de vue alimentaire peut-il se battre sur un champ ouvert de commerce ?

Est-il alors possible de définir des règles qui servent mieux les populations les moins souveraines ?

CG : Le multilatéralisme, c'est important. Même les pays en développement veulent reprendre les négociations. Cependant, je crois que le multilatéralisme doit être tempéré par une participation de la société civile dans les négociations. Il faudrait aussi mesurer les résultats de la politique d'ouverture des marchés sur le niveau de vie des populations.

CA : Au Sénégal, le gouvernement a compris son défaut de compétence et le risque que ses positions soient déconnectées du terrain. Pour préparer les négociations de l'OMC, il a créé les mêmes commissions de débat à l'échelle nationale en mettant

autour de la table les syndicats paysans et des ONG locales. Voilà un exemple très concret d'implication de la société civile. Ensuite, nous devons faire

valoir le fait que les marchés agricoles ne sont pas des marchés comme les autres. La spéculation y est prépondérante, et l'impact des fluctuations des prix sur les plus pauvres est considérable. Il faut commencer par mettre un frein à cette volatilité avant d'envisager des négociations commerciales.

CG : Il faut aussi revenir sur la théorie des avantages comparatifs : le Brésil a intensifié sa production de soja à l'extrême, il peut donc produire moins cher. Cette théorie est une catastrophe pour l'agriculture : développement des monocultures, dépendance, conséquences sur l'environnement, sur l'emploi rural...

Nous ne sommes pas contre le développement d'échanges internationaux qui peuvent avoir un impact important sur le niveau de vie. Mais

chaque pays doit pouvoir choisir sa stratégie de développement. Il ne doit pas être obligé d'accepter des produits d'importation s'il veut développer une production domestique. C'est une question de souveraineté. Plutôt que par la généralisation, il faut gérer les différents marchés par exceptions.

Finalement, l'OMC est-elle encore le lieu qui peut régler ces questions ?

CG : L'objectif de l'OMC n'est pas le développement, c'est le commerce. Le développement est dans les discours, mais dès qu'on suggère aux négociateurs d'épargner certains produits ou pays de la libéralisation, ils rappellent qu'il s'agit de négociations commerciales et demandent quelque chose en échange. En fait, il faudrait cesser les contradictions. Pour chaque pays, il faut une véritable cohérence politique, entre ce qui est dit et fait à l'OMC et à l'ONU ou dans d'autres enceintes. Via Campesina propose de sortir l'agriculture de l'OMC pour la mettre sous tutelle de la CNCED, de la FAO...

Mais la question clé c'est de changer les règles, que ce soit à l'OMC ou ailleurs, pour aboutir non pas à de la dérégulation, mais à une meilleure régulation, des Etats comme des entreprises.

CA : Il y a un autre aspect inquiétant. Alors que les négociations à l'OMC traînent, ce que les Britanniques appellent la soft law avance à grand pas. Par exemple, Eurepgap, un lieu de discussion européen de la grande

distribution, est en train de monter toute une batterie de normes dictées depuis le bout de la chaîne. Pendant que l'ONU essayait de se mettre d'accord sur des principes de responsabilité des entreprises, l'ISO a avancé

bien plus vite sur sa propre norme. Des consensus se forment entre des acteurs qui ont les moyens d'aligner leurs experts autour de la table. En tant qu'ONG, nous avons la responsabilité de faire en sorte que la société civile et les pays les moins avancés puissent aussi se prononcer là-dessus à temps. ■

« Un commerce sain suppose un équilibre de pouvoirs et d'acteurs »

Christophe Alliot

« Plutôt que par la généralisation, il faut gérer les différents marchés par exceptions. »

Catherine Gaudard
